



2012 DGRI 68 Subvention et convention (30.000 euros) avec l'association Bibliothèques sans Frontières (6e).

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Créée en janvier 2007 à Paris, à l'initiative de l'historien Patrick Weil, l'association Bibliothèques Sans Frontières a pour objectif de promouvoir la lecture publique dans les pays en développement. Elle s'emploie à favoriser la formation des personnels des bibliothèques et à faciliter l'accès à la lecture et aux livres dans les pays du sud. Elle envoie de nombreux ouvrages dans les bibliothèques, les universités locales, participe à la création de nouvelles bibliothèques et développe leur informatisation.

Présente en Haïti depuis 2009, Bibliothèques Sans Frontières a initié un important programme à la suite du séisme du 12 janvier 2010. La Ville de Paris a accordé un soutien financier à ces actions en 2010 et 2011, et notamment à l'accès à la lecture pour les populations déplacées, à l'appui aux bibliothèques haïtiennes de lecture publique et au soutien au secteur universitaire, au travers notamment de la Réserve Universitaire Centrale Haïtienne (RUCHE). Ce projet vise à créer une réserve centrale pouvant accueillir 300 000 ouvrages, et qui permettant de les mettre à disposition des enseignants, chercheurs et étudiants des 11 bibliothèques de l'Université d'Etat d'Haïti par un système de navettes quotidiennes. Il doit permettre, à terme, le renforcement des capacités documentaires, la mutualisation des collections et leur conservation sur le long terme.

Dans ce cadre, Bibliothèques Sans Frontières conduit un programme de formation des personnels haïtiens amenés à assurer la constitution du fonds et sa gestion future. Au sein des 90 personnes déjà formées en 2011, 9 ont été sélectionnées en fonction de leurs résultats et de leur spécialisation pour approfondir leurs connaissances au sein d'établissements parisiens et participer au recollement des ouvrages donnés par l'Ecole Normale Supérieure. Le réseau des bibliothèques municipales parisiennes, qui contribue régulièrement aux collectes d'ouvrages à travers son outil de don de livres aux associations (ADEL), sera naturellement associé à ce projet pour lequel l'association sollicite le soutien de la Ville de Paris.

Bibliothèques Sans Frontières conduit par ailleurs depuis 2010 le programme « Boite à livres » de collecte de livres dans les Mairies des 2^e, 3^e, 14^e et 18^e arrondissements. 4 autres arrondissements rejoindront prochainement ce dispositif, auquel 7 librairies partenaires participent également. Au 1^{er} semestre 2012, plus de 16 000 livres ont déjà été collectés, contre 12 000 sur 2011. Les ouvrages sont ensuite adressés dans plus de 20 pays dont le Cameroun, Haïti, le Congo Brazzaville, Madagascar, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Mali, la Tunisie ou le Rwanda, et bénéficient à plus de 200 000 usagers.

Compte tenu de l'intérêt des activités de cette association, qui participent au rayonnement international et francophone de la Ville de Paris, je vous propose d'attribuer à Bibliothèques Sans Frontières une subvention d'un montant de 20.000 euros au titre des relations internationales et de la solidarité avec Haïti, et de 10.000 euros pour soutenir l'activité de collecte des livres à Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris

2012 DGRI 68 Subvention et convention (30.000 euros) avec l'association Bibliothèques sans Frontières (6e).

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Bibliothèques sans Frontières;

Sur le rapport présenté par Monsieur Pierre SCHAPIRA au nom de la 9^{ème} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 30.000 euros est attribuée à l'association Bibliothèques sans Frontières, 60, rue Mazarine, 75006 Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 657483 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2012, au titre des Relations Internationales.